



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 12/06/2025

Echéance le : 31/07/2025

LAMERAND DELPHINE

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document		N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande	
5243637		0165285	Cde EB-891-HJ		Zone Expedition : 03					6000878	
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €		
** BL 6000878 DU 12/06/2025 **											
BEL YANNICK											
I: SUPER KIT DE DISTRIBUTION			SKFVKMC02390 EORN05	1,00	4	481,95	50,00	240,97	240,97		
AM					4		10,00		-24,10		
----- SOUS-TOTAL PIECES -----			216,87								
CHER CLIENT											
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.											
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS											
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.											
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT											
Total hors taxe €				Montants T.V.A. €				Total T.T.C €			
PI : 216,87				(4) 20,00				260,24			
MO : 0,00 216,87				216,87							
DIV : 0,00				43,37							

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5243637	0165285	6000878
Echéance le : 31/07/2025		
12/06/2025		260,24



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.